

CONQUEYRAC
30170

PLAN LOCAL D' URBANISME

P.L.U

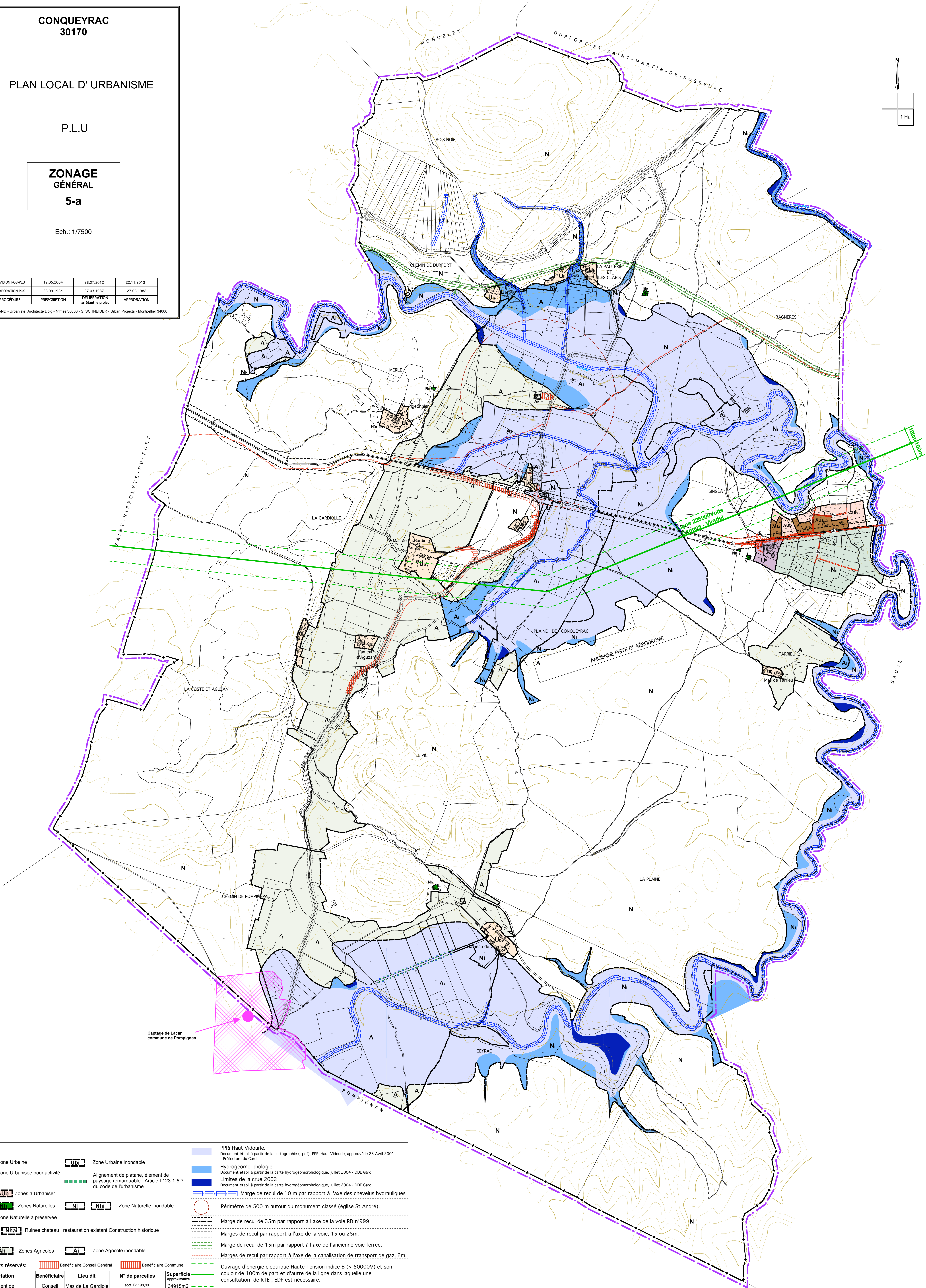
ZONAGE
GÉNÉRAL

5-a

Ech.: 1/7500

REVISION POS-PLU	12.05.2004	28.07.2012	22.11.2013
ELABORATION POS	28.09.1984	27.03.1987	27.06.1988
PROCEDURE	PRESCRIPTION	DELIBERATION arrêtant le projet	APPROBATION

J.L.FULCRAND - Urbaniste Architecte Dplg - Nîmes 30000 - S. SCHNEIDER - Urban Projects - Montpellier 34000



Ub

Zone Urbaine

Uf

Zone Urbanisée pour activité

Aua

Aub

Zones à Urbaniser

N

Nn

Zones Naturelles

Nha

Nhai

Ruines chateau : restauration existant Construction historique

A

Ah

Zones Agricoles

Ai

Zone Agricole inondable

UbI

Zone Urbaine inondable

Alignement de platane, élément de paysage remarquable : Article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme

Emplacements réservés:

Bénéficiaire Conseil Général

Bénéficiaire Commune

Affectation	Bénéficiaire	Lieu dit	N° de parcelles	Superficie Approximative
1 Aménagement de carrefour RD 999.	Conseil Général	Mas de La Gardiolle	sect. B1: 98,99 sect. C1: 28,86, 37,88, 270,280, 298,300,302,285,320	34915m2
2 Aménagement de carrefour RD 999.	Conseil Général	Singla	sect. B2: 200,261,295,266,267,308 sect. C3: 230,231,232,233,240,263,264,323,334,337,339	15110m2
2 Aménagement de dessertes.	Commune	Singla	sect. B2: 200,266,297,291,292,293,295,297,260,281,290,269,267,268,269,310 sect. C3: 168,177,181,196,220,231,232,233,240,263,264,323,334,337,339,340	12960m2
3 Extension du cimetière, aménagement accès et parking.	Commune	Merle	sect. B1: 305,282	2710m2
4 Aménagement de la RD 181.	Conseil Général	Mas de La Gardiolle Hameau d'Aguzan	sect. C1: 27,2837,38,39,40,45,46,48,70,71,100,102,268,302,308,310,312,320,341,344,347,349 sect. C2: 232,245,252,31,41,42,44,46,88,89,90,127,128,129,131,134	59577m2

PPRI Haut Vidourle.
Document établi à partir de la cartographie (. pdf), PPRI Haut Vidourle, approuvé le 23 Avril 2001
- Préfecture du Gard.

Hydrogéomorphologie.
Document établi à partir de la carte hydrogéomorphologique, juillet 2004 - DDE Gard.

Limites de la crue 2002
Document établi à partir de la carte hydrogéomorphologique, juillet 2004 - DDE Gard.

Marge de recul de 10 m par rapport à l'axe des chevelus hydrauliques

Périmètre de 500 m autour du monument classé (église St André).

Marge de recul de 35m par rapport à l'axe de la voie RD n°999.

Marges de recul par rapport à l'axe de la voie, 15 ou 25m.

Marge de recul de 15m par rapport à l'axe de l'ancienne voie ferrée.

Marges de recul par rapport à l'axe de la canalisation de transport de gaz, 2m.

Ouvrage d'énergie électrique Haute Tension indice B (> 50000V) et son couloir de 100m de part et d'autre de la ligne dans laquelle une consultation de RTE , EDF est nécessaire.

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION AS1

FORAGE D'AEP DE LACAN, Commune de Pompignan, D.U.P. 19/07/2001
(source: DDAS du Gard - Préfecture du Gard)

Périmètre de protection rapprochée

Captage souterrain

CAPTAGE DE LA SOURCE DU LEZ (ensemble du territoire communal), D.U.P. 23/10/1958
(source: DDAS de l'Hérault, réf. du captage (INSEE_SISE): 34153_001314_C.doc

Périmètre de protection éloigné

Notes:

- Le fond cadastral est présenté à titre indicatif et ne correspond pas aux normes cadastrales DGI.

- Les courbes de niveau ne sont représentées qu'à titre indicatif.